

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Il a été procédé à l’affichage du 13 août 2021 au 13 septembre 2021 inclus, au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels ainsi que sur le site internet de la Métropole Nice Côte d’Azur, www.nicecotedazur.org dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires de l’arrêté préfectoral n° 2021-006 du 16 juin 2021, portant prescription de l’élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’incendies de forêt, sur la commune de Le Broc.

Nice, le **14 SEP. 2021**

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET

